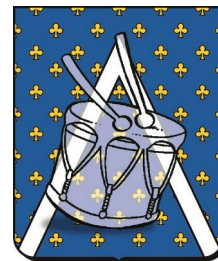


# Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Mars 2026 / N°213

## Informations municipales :

Le premier tour de l'élection municipale aura lieu le 15 mars 2026 dans la salle voutée du château des Mercoeur. Le bureau sera ouvert de 8h à 18h.

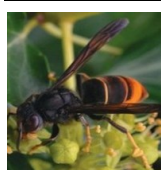
## Les permanences auront lieu :

Le B-Bus : Le mercredi 18 Mars 2026 place du Vallat de 9h à 12h.

La DGFIP (Service des impôts de Brioude) : mercredi 18 Mars 2026 sur rendez-vous de 9h à 10h30 et sans rendez-vous de 10h30 à 12h salle du premier étage de la Mairie.

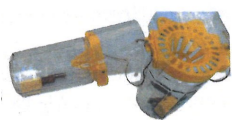
**Permanences Service Social :** - Les semaines de passage du B-Bus, la permanence de l'assistante sociale est avancée au mercredi au Château des Mercoeur sur rendez-vous au 04.71.50.34.55 de 9h à 10h15 et sans rendez-vous de 10h15 à 12h.

## FRELONS ASIATIQUE



La commune a commandé une cinquantaine de pièges sélectifs pour capturer les nouvelles reines de frelon asiatique. Nous allons les installer sur la commune et pour cela nous aurons besoin de piégeurs volontaires dans les villages pour les surveiller et faire remonter à la mairie le nombre de prise. Si cela vous intéresse vous pouvez contacter la mairie au 04-71-76-20-75 ou [mairie.de.blesle@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.blesle@wanadoo.fr) et nous vous recontacterons pour la mise en place des pièges.

## Notice d'utilisation des pièges sélectifs.



**Période d'utilisation :** de Mars (Quand apparition des bourdons terrestres ou Température 12 à 15° pendant plusieurs jours) à fin Mai début Juin (Jusqu'à l'apparition des bourdons européens).

- Piège à visser sur un grand bocal de récupération (Confiture, cornichons..)

- Mettre dans le pot : Un morceau d'éponge 3x3 cm + un petit morceau de bois.

Humecter l'éponge (pas de liquide apparent dans le bocal) avec un mélange :

- 1/3 de sirop de fruit rouge / grenadine sucré et odorant

- 1/3 de bière plutôt brune pour diffusion des odeurs

- 1/3 de vin ( plutôt blanc) pour éloigner les abeilles

Réimbiber l'éponge tous les 3 ou 4 jours. Si frelons morts ou piège qui sent mauvais le nettoyer.

**Destruction des frelons avant ouverture pour nettoyage :** Mettre le piège 1 nuit dans un congélateur ou 1 heure dans l'eau et les écraser même s'ils sont immobiles.

Lieux de piégeage : au soleil de 1m à 1.5m du sol, autour des nids de l'année précédente (arbres fruitiers, haies en fleurs, lierre, composteurs, conteneurs à verres, point d'eau et généralement proximité d'habitation).

## Informations importantes :

L'utilisation d'autres pièges sélectifs est possible comme les grilles type Neoppi.

**Pas de piège non sélectif type bouteille pour ne pas nuire à la biodiversité.**



En juin début de recherche et destruction des nids primaires à l'abri dans cabanes de jardin, tas de bois, sous avant toit, hangars.. Le trou d'entrée du nids du frelons asiatique se trouve à la base de celui-ci.



Jusqu'en Novembre recherche des nids secondaires dans haies arbres. La destruction de ces nids doit être réalisé par un professionnel.

## JEUX POUR ENFANTS



Des nouveaux jeux destinés aux tout petits ont été installés au parc des loisirs près du gymnase.

## SICTOM

**On le sait : trier c'est important !**

Chaque année un habitant du S.I.C.T.O.M. Issoire-Brioude produit plus de 58Kg d'emballages. Mais il reste encore des erreurs dans le bac de déchets recyclables. Et ces erreurs de tri ont un coût, environ 800 000 € en 2025. C'est pourquoi le S.I.C.T.O.M. va démarrer dans les prochaines semaines une campagne de sensibilisation auprès de chaque foyer en contrôlant le contenu des bacs, et en cas d'erreurs, fera un rappel des consignes et des enjeux du tri.

Sur la commune de Blesle sont collectés :

- 36 tonnes de déchets recyclable
- 114 tonnes d'ordures ménagères
- 30 tonnes de verre.

Aujourd'hui, le compostage est devenu une pratique incontournable à la maison.

Sur la commune ont été installé :

- 130 composteurs individuels
- 13 composteurs partagés.

### Composteurs individuels



### Composteurs partagés



# Le Tambour de Blesle

## PECHEURS DU CANTON DE BLESLE

Les tripes de l'AAPPMA de Blesle ce dérouleront le Dimanche 22 mars 2026 à 9h au relais de l'impériale à Lorlanges. Les détenteurs de la carte de pêche de l'AAPPMA de Blesle sont conviés à ce moment de partage et de convivialité. Les personnes souhaitant participer à ce repas doivent s'inscrire, au plus tard **le 17 mars**, en contactant : M. Legrand Christian au 06 76 72 91 84 ou M. Legrand Rodrigue au 06 38 09 11 52.

## BIBLIOTHEQUE

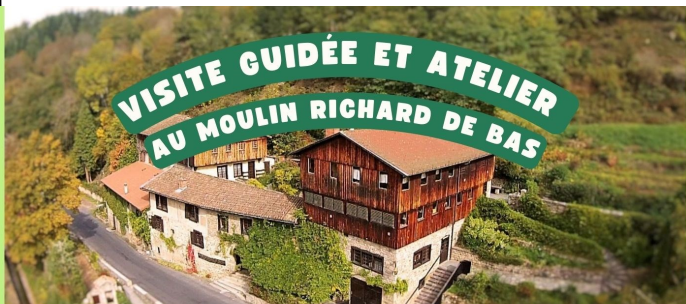
Dans le cadre de nos activités avec l'Espace de Vie Sociale de BRIN DE FICELLE, nous vous proposons :

**Mercredi 05 Mars à BLESLE à 14h**



Un atelier fabrication de boucles d'oreilles et bracelet avec des pierres semi-précieuses. Tarif 3 ou 2 €/ personne.

**Mercredi 25 Mars**



Visite guidée + Atelier Au Moulin Richard de Bas - départ de Lorlanges 10 H 30 - Tarif 15 € - Restaurant non compris.

**Mercredi 1er Avril à BLESLE à 14h**



Un atelier création trousse de toilette. Tarif 7 € / personne.

**Samedi 04 Avril**



Sortie BIEN-ÊTRE au Centre Thermoludique de CHAUDES-AIGUES.

Durée 2 H 30 - départ de Lorlanges 12 H 45 - Tarif 15 € / personne.

Pour toutes ces activités inscription au 04.71.76.97.55

## BLESLE DEVELOPPEMENT



Après une pause hivernale bien méritée, le marché de producteurs et artisans locaux fait son grand retour **le vendredi 10 avril 2026** sur la place du Vallat à 17 h.

Prochaines dates : vendredi 8 mai et les 5, 12, 19 et 26 juin.

## CLUB DES AINES

L'Assemblée générale du Club des Aînés du Massadou se tiendra le **Mardi 17 Mars 2026 à 14 H 30** à la Mairie - Salle du Conseil municipal - 1er étage.

Tous les adhérents sont invités à y participer, les personnes de la commune et des alentours désirant nous rejoindre seront les bienvenus.

Au programme : Rapport financier - Propositions d'activités - Questions diverses.

A l'issue de la réunion nous partagerons un petit moment de convivialité.

## BRASSERIE DE L'ALLAGNON

Le printemps est bientôt là.

Mais d'ores et déjà le marché bio à la Brasserie de l'Allagnon revient ! A partir du 26 février tous les jeudis en quinze dès 17 h30.

Légumes, pains, fromages, farines, volailles, œufs, biscuits, pâtes, bières, vins, tisanes ...

Vos Paysans Artisans vous régaleront autour d'un verre.

A vos agendas, en mars rendez-vous les 12 et 26 mars.

## CITATIONS / PROVERBES

J'ai eu l'idée de répandre un peu de positivité à Blesle grâce à des citations et des proverbes à accrocher à votre porte d'entrée, vos fenêtres ou vos volets.

Je les écrirai sur du papier, avec une belle écriture : « le fracture ». L'objectif est de diffuser dans tout Blesle afin d'inspirer les passants.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à passer chez moi : « 6 le vallat », prendre une citation.

Si vous souhaitez une citation personnalisée, je serais ravie de l'écrire. A bientôt peut-être !!!

C'est gratuit mais une contribution volontaire est toujours la bienvenue.

Tine

## PERMANENCES

**ADMR** : Maison des services 4 rue de la Bijoune à Espalem ouvert du lundi au jeudi (8h à 16h30). Vendredi de 8h à 12h uniquement par téléphone au: 07.67.05.07.88 **Service social**, vendredi (9h30 à 12h), Château des Mercœur.

**CCAS** : Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 18h à 19h, Château des Mercœur.

**Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur.

**La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

**Ramassage des ordures ménagères** : Un lundi sur deux semaine paire.

**Collecte des déchets recyclables** : Un mardi sur deux semaine paire.

**Horaires des messes de Mars** : Les Dimanches 8 et 22 mars à 10h30 à la maison paroissiale. Le Samedi 28 à 18h à l'église, messe des rameaux.

Vendredi 3 Avril à la chapelle de la Chaigne : Chemin de croix. Dimanche 5

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**CONTACT** : tambourdeblesle@orange.fr

**MAIRIE** : 04.71.76.20.75

mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

**Médecin** : Dr Barbary : 04.71.76.23.14

**Pharmacie** : 04.71.76.22.20 **Pompiers** : 18 ou 112

**Cabinets d'infirmières** : De la Frégonnière/Planche : 04.71.20.16.35,

Gaillard/Dechevre : 04.71.23.03.22

**Gendarmerie** : 04.71.76.21.19 **Samu** : 15

**La Poste** : 36-31

**Office de Tourisme** : 04.71.74.02.76